

## **COMPTE-RENDU**

### **Ordre du jour**

#### **1°. Délibération concernant la création d'un poste d'adjoint technique.**

Compte tenu du retour à la semaine scolaire de 4 jours, Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier la répartition du travail des agents techniques qui avaient été recrutés pour l'année précédente.

Pour l'une d'entre elle, la durée hebdomadaire a été diminuée de 10%, un avenant à l'ancien contrat suffit.

Pour l'autre, la réduction des heures étant plus importante, il est nécessaire de supprimer son poste et d'en créer un nouveau.

Madame le Maire propose donc la création d'un poste d'agent technique à raison de 16.53/35 heures annualisées et de supprimer le poste précédant à 21.57/35 heures annualisées.

Le Conseil vote cette proposition à l'unanimité.

#### **2°. Enveloppe de compensation.**

Suite à l'acquisition de certaines parcelles boisées par les Carrières de La Madeleine dans le cadre du renouvellement et de l'extension de l'autorisation d'exploitation, l'Etat, et plus précisément le service des compensations au défrichement, demande à l'Entreprise d'attribuer une enveloppe budgétaire qui s'élève à 7000 euros pour Cuzac afin de participer à des projets de reboisement, de plantation, de réhabilitation ou de balisage de chemins forestiers...

Madame le Maire demande au Conseil de réfléchir à l'utilisation de ce budget afin de déposer un projet avant la fin de l'année 2017.

#### **3°. Questions diverses.**

- Projet d'achat d'un tableau en liège pour la salle des Fêtes.
- Fermeture du compteur d'eau souhaitée pour la maison de M. Metge.

FAIT à CUZAC, le 9/09/2017